



Troisième réunion du groupe-pays Inde

Le mercredi 16 novembre 2011, de 14h à 16 h 30

À l'Assemblée des Départements de France, Paris

Compte-rendu

1. Introduction

M. Claudy Lebreton, Président du groupe-pays, estime qu'il est impératif à ce stade de vie du groupe-pays (1an et demi) de se demander ce que l'on attend de cette enceinte : c'est la raison pour laquelle on soumet à l'approbation des membres du groupe un programme d'actions pour 2012 que vous trouverez en annexe de ce compte rendu.

- Partager nos savoir-faire et faire-savoir au plus grand nombre (mutualisation),
- Mieux appréhender l'organisation territoriale, le système politique, social, décryptage institutionnel,
- Permettre de coopérer avec les autorités locales indiennes mais aussi avec les autres acteurs (entreprises, universités, ONG, ...). En tant que collectivité, institution porteuse d'une vision singulière de la coopération internationale (coopération de territoire à territoire), nous avons là une impulsion particulière à promouvoir.

2. Éléments de débat / Éléments de contexte

Monsieur Claudy Lebreton, Président du groupe-pays et Monsieur Valade, Ambassadeur itinérant pour l'Asie ont souhaité rappeler plusieurs éléments concernant la coopération décentralisée franco-indienne :

- Depuis 3 ans, l'Etat français a souhaité contribuer au développement de la coopération décentralisée française avec les pays asiatiques, et notamment l'Inde, dans tous les domaines. Ce qui a donné lieu à l'organisation des 1ères assises de la coopération décentralisée franco-indienne en janvier 2010. Ces rencontres ont remporté un succès certain : elles ont permis des interactions directes entre élus et d'interpeller les

responsables locaux indiens sur le concept de la coopération décentralisée. Concept, à l'époque, pas vraiment connu ni même considéré. L'Inde est en train de vivre l'émergence des pouvoirs locaux, c'est donc par l'action territoriale, par le succès des premiers projets de coopération décentralisée que l'on démontrera l'intérêt de la coopération décentralisée.

- M. Valade estime nécessaire d'établir une coordination entre les groupes-pays des réseaux tels que CUF et l'Etat, tout en préservant la liberté d'initiative des collectivités françaises en matière de coopération décentralisée. L'État a bien conscience qu'il ne peut pas faire autant que ses collectivités en matière de coopération mais il est important de ne pas se disperser. D'où l'importance d'avoir recours à l'Ambassade de France en Inde pour le montage des missions (ou au moins de l'en informer).
- Il faut bien clarifier l'objectif poursuivi par la volonté française de coopérer de façon décentralisée avec l'Inde : Mise à disposition des savoir-faire ? Solidarité internationale ? Dans tous les cas, il ne s'agit pas de donner des leçons.

3. Tour de table de l'actualité des partenariats / retours sur les attentes des collectivités vis-à-vis du groupe-pays

- Le conseil régional de Poitou-Charentes est en lien avec l'ONG indienne INDP dans l'Etat du Tamil-Nadu et le territoire de Pondichéry. Le problème principal réside dans l'absence de contact direct avec les responsables locaux de ces deux territoires. Ce problème se répercute au niveau de l'appel à projets lancé par la DAECT et l'Ambassade de France : avoir une autorité locale indienne partenaire était l'un des critères d'éligibilité.
- La ville de Bordeaux, la communauté urbaine de Bordeaux, le conseil général de la Gironde, le conseil régional d'Aquitaine et d'autres acteurs (notamment économiques) de ces territoires sont dans une phase de concertation pour identifier un partenaire indien commun. Les villes de Pune, Chennai et Hyderabad sont pré-identifiées. L'idée est que chaque collectivité française interviendra dans le champ de ses compétences. Les domaines de coopération pourront être les transports, l'eau, les déchets, l'assainissement, l'aménagement urbain..... En octobre dernier, Bordeaux a contribué à accueillir la délégation de responsables locaux indiens invitée par Strasbourg et l'ANVPAH.
- Le conseil général des Côtes d'Armor, par la voix de Mme. Nicolas, Vice-présidente en charge des relations internationales, soulève le même problème que le CR Poitou Charente : les Côtes d'Armor ont voulu répondre à l'appel à projets avec Karikal sur le domaine des déchets. Il a été impossible d'identifier des personnes ressources pour porter ce projet du côté indien. La fin du mandat du Maire, avec lequel tous les liens avant été

établi auparavant, n'a évidemment pas facilité la tâche. Concernant le groupe-pays Inde de CUF, Mme Nicolas soulève un problème de coordination : il y a un problème de compréhension du groupe-pays qui n'est pas entendu ou pas compris.

- Le conseil général d'Ille et Vilaine, représenté par Marie Kindel, consultante en charge de la rédaction de la réponse de l'appel à projets, a précisé que le département breton travaille avec Pondichéry sur la gestion intégrée des zones côtières. Concernant le groupe-pays de CUF, l'attente principale réside dans la coordination des actions de tout le monde pour éviter le télescopage de certaines missions.
- La ville de Lorient souhaite coopérer avec la ville de Cochin. Monsieur Noiret a plaidé pour que chacun ait le réflexe de regarder qui est où pour éviter de concentrer les actions. Il s'agit pour le groupe-pays de CUF de faire ce travail de décodage.
- L'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (ANVPAH) a signé au mois d'octobre dernier une convention de partenariat avec sa structure sœur en Inde Indian Heritage Cities Network- Foundation (IHCN-F). Sur cette même période, elle a contribué à faire venir une délégation de responsables locaux indiens à l'occasion d'une conférence internationale sur le thème « Mobilité urbaine et Patrimoine », qui s'est déroulée en marge de la rencontre annuelle du GART, à Strasbourg. Concernant l'appel à projets, l'ANVPAH n'a pas répondu directement mais se situe sur un volet « Appui à maîtrise d'ouvrage » pour quelques projets déposés par des collectivités françaises.
- La ville de Strasbourg a participé à l'accueil de la délégation indienne en octobre. Cela a été l'occasion d'inaugurer la statue de Gandhi et de signer sa convention cadre de partenariat avec la ville d'Udaïpur. Le projet de coopération avec Udaipur déposé dans le cadre de l'appel à projet porte sur le patrimoine et les centres historiques, ainsi que sur la formation et le renforcement des capacités. Il consiste en un échange d'expérience et un appui méthodologique sur l'élaboration de documents d'urbanisme durable et de préservation du patrimoine.

Concernant le groupe-pays de CUF, la ville de Strasbourg, dans une contribution écrite envoyée en amont de la réunion, a jugé utile de faciliter le travail en commun en ayant un répertoire (numérique) des personnes travaillant sur les coopérations avec l'Inde, avec le détail de leur projet, et un calendrier partagé des différents accueils/missions. En octobre, lors de l'accueil d'Udaipur à Strasbourg et Nancy, puis de la délégation MAEE à Strasbourg et Bordeaux, le contenu des séjours d'étude aurait sûrement gagné en qualité s'il avait été plus coordonné (si on se place dans une optique de formation et non de voyage touristique), et C.U.F. ou l'ANVPAH ont cette vision d'ensemble. Expliciter le rôle de chacun entre DAECT, C.U.F. et ANVPAH et leurs relations serait d'ailleurs un rappel utile.

- La région Rhône-Alpes devrait partir en mission en 2012 en Inde pour réactiver sa coopération avec l'Etat du Karnataka. La coopération universitaire établit entre Lyon II et l'université de Mysore devrait être un facilitateur pour trouver un partenaire précis.
- La région Pays de la Loire, par un courrier envoyé au Président Lebreton, a tenu à faire savoir aux collectivités membres du groupe-pays, l'ouverture d'un bureau de représentation permanente à Chennai afin de faciliter l'officialisation du partenariat qu'ils souhaitent ouvrir avec l'État du Tamil-Nadu.
- La région Centre a également envoyé, en amont de la réunion, un état des lieux de leur coopération avec l'Etat du Tamil-Nadu. Vous trouverez cette contribution en annexe.
- L'Agence Française de Développement a toujours une mission « Croissance verte » en Inde. Les enjeux de changement climatique, biodiversité, efficacité énergétique et énergies renouvelables sont au cœur de son action. Le principal projet actuel est le métro de Bangalore. En 2012, le champ de ses compétences devait être étendu aux infrastructures.
- Le MEDDTL a souhaité rappeler qu'il travaille bilatéralement avec le Ministère du développement urbain indien. Il déplore que les collectivités n'aient que le réflexe MAEE et pas MEDDTL qui pourtant répond aux demandes des indiens dans beaucoup de domaines et pourrait donc faire ce travail de mise ne réseau également.

4. Retours sur les réponses de l'appel à projets conjoint 2011 en soutien à la coopération décentralisée

Maurille Bérou, chargée de mission Asie à la Délégation pour l'action Extérieure des Collectivités Territoriales (remplaçante de Jérôme Duplan à la DAECT) a fait le bilan des réponses reçues au lendemain de la date butoir. Pour mémoire, la date avait été initialement fixée au 15 septembre mais a été, sur demande des collectivités françaises, repoussée au 15 novembre.

Au total, 7 réponses dont 1 non finalisée :

- Le CR Poitou-Charentes avec un panchayat (commune rurale) du Tamil-Nadu sur un thème gouvernance locale et formation d'élus.
- Les CR Poitou-Charentes, Centre et Pays de la Loire sur un volet de coopération culturelle (valorisation des musiques actuelles).

- Strasbourg-Udaïpur sur le volet patrimoine.
- Le département Ille-et-Vilaine et Pondichéry sur un projet de gestion intégrée des zones côtières.
- La Rochelle et Pondichéry sur le volet patrimoine.
- Le département de Meurthe et Moselle avec un panchayat du Karnataka sur la gestion écotouristique de la ressource en eau.

La date des réponses de l'Etat n'est pas encore connue.

5. Perspectives pour 2012

- Le Président du groupe-pays, M. Lebreton, devrait rencontrer le nouvel Ambassadeur indien en France le 7 février 2012. Un compte-rendu de ces échanges sera envoyé aux collectivités membres du groupe-pays.
- Lors de la 3^{ème} édition du **Forum pour la Coopération Internationale des Collectivités (2 et 3 juillet 2011 au Palais des Congrès de Paris)**, il est proposé de mettre l'Inde à l'honneur. Il est donc envisagé d'inviter une délégation indienne (responsables locaux + responsables nationaux). Le MEDDTL a proposé que le groupe de travail qu'il anime avec le Ministère indien du Développement urbain se réunisse à cette occasion et ainsi profiter de la venue de très hauts responsables au niveau de l'Union. Rappelons, par ailleurs, que le Ministère du Développement urbain est la porte d'entrée pour la France sur les questions de coopération décentralisée. **Les collectivités françaises qui souhaiteraient profiter de cette occasion pour faire venir leurs partenaires indiens et ainsi coupler cet accueil par une mission dans leur collectivité, sont invitées à se rapprocher de Sarah Schönfeld avant le mois de mars 2012.**
- Avant ce grand rendez-vous de juillet, une réunion du groupe-pays sera proposée fin mars, début avril notamment pour avancer sur les différents aspects de cette rencontre : contenu de la conférence, choix des intervenants, logistique... De même, une réunion de bilan de l'événement de juillet pourrait être organisée à la rentrée 2012.
- Un calendrier de rencontres franco-indiennes pouvant intéresser la coopération décentralisée est proposé par l'Ambassade de France en Inde. Vous trouverez ce calendrier en annexe de ce compte-rendu. **Les collectivités françaises sont invitées à réagir à ce document car l'Ambassade se dit prête à « coller » aux attentes des collectivités** : les thèmes des rencontres vous intéressent-ils ? Sinon quels thèmes

souhaiteriez-vous voir traiter ? Etes-vous prêts à participer à une des rencontres, lesquelles ?

À noter :

Le séminaire de mars sur le financement de la protection du patrimoine est un séminaire technique, plus à destination des collectivités indiennes et françaises travaillant sur le volet patrimoine.

Les rencontres franco-indiennes de la biodiversité peuvent intéresser les collectivités travaillant sur le domaine de l'écotourisme.

En juillet la visite d'études sur le thème des montagnes devrait être remplacée par l'accueil de la délégation indienne pour le Forum, suivi de mission dans les collectivités françaises partenaires et volontaires.

La conférence sur la démocratie locale et participative, à la rentrée, devrait être un moment passionnant pour la coopération décentralisée franco-indienne, notamment sur les aspects de gouvernance et de meilleure compréhension mutuelle (cf. ébauche de note de présentation du colloque en annexe).

- Le Président Lebreton souhaite que l'année 2012 soit propice au développement de synergie de projets entre collectivités françaises et entre collectivités françaises et européennes sur le territoire indien. Suite à une visite à la Commission européenne avec la responsable Internationale de l'ADF, il voudrait impulser la création d'un consortium de collectivités pour répondre en 2013 à l'appel à projets européen sur la ligne ANE-AL. Les collectivités d'ores et déjà intéressées peuvent se rapprocher de CUF.

Présents à la réunion :

BEAULIEU-MILISAVLJEVIC Diana, chargée de mission sous-continent indien et pacifique, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

BÉROU Maurille, chargé de mission Asie, Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère des Affaires Étrangères et Européennes

BERTIN Catherine, chef du service Europe, coopération décentralisée et Relations internationales, Assemblée des départements de France

BOUHRAOUA Estelle, chargée de mission, Conseil régional Poitou-Charentes

COL Nathalie, chargée de coopération Asie, Conseil régional Rhône-Alpes

FOUQUET Joséphine, secrétaire générale, Conseil général de la Moselle

GALLEY Jean-Michel, chargé de mission, ANVPAH

IATTONI Dominique, Ministère des Finances, Sous-direction du Tourisme

JONARD Ludovic, architecte – urbaniste, consultant pour l'ADEME

KINDEL Marie, consultante coopération internationale

KIRYANE Swati, Euro-India Centre

LEBRETON Claudy, président du Conseil général des Côtes d'Armor, Président du groupe-pays Inde de Cités Unies France.

LETHUILLIER Erwan, responsable des Relations Internationales, Conseil Général des Côtes d'Armor

MICHEL Karine, chef du service Affaires internationales, Communauté urbaine de Bordeaux

NICOLAS Isabelle, vice-présidente, Conseil général des Côtes d'Armor en charge des relations internationales

NOIRET Alain, directeur du développement et des partenariats extérieurs, Lorient

OLIVIER Christian, conseiller municipal délégué aux relations internationales, Evry

OTH Jean-Didier, coordinateur programme Inde, Agence Française de Développement

ROCHET Albert, consultant en gestion de projets à l'international

SCHÖNFELD Sarah, chargée de mission Inde et Chine, Cités Unies France

VALADE Jacques, Ambassadeur itinérant pour l'Asie, Ministère des Affaires Étrangères et Européennes

Excusées :

BENOIT Laure, chargée de mission, Conseil régional du Centre
CANIGUY Michèle Conseillère générale de la Réunion.

DAUGE Yves, sénateur, adjoint au Maire, président ANVPH, Chinon

DELZANT Alice, chargée de mission relations internationales, Strasbourg

DESPAX Jean-Michel, délégué, Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales,
Ministère des Affaires Étrangères et Européennes

FOURNIER Clotilde, Chargée de mission géographique Asie du sud et du sud-est, Ministère de
l'agriculture et de la pêche

LE BRUN Agnès, maire, Morlaix

MANGIN Marc, photographe

PASTEUR Michèle, directrice de la Direction de la Prospective, de l'Ouverture et
du Développement Durable (DiPODD), Conseil Général des Côtes d'Armor

YANG Minja, présidente, Association Indian heritage cities network

Annexe n°1 :

VERS UN PLAN D' ACTIONS DU GROUPE INDE DE CUF, A CO-CONSTRUIRE ENTRE LES MEMBRES DU GROUPE

Pour rendre pleinement opérationnel le groupe-pays Inde de CUF, un "**plan d'actions**" (ou encore "**feuille de route**" si cette dénomination est plus aisée à appréhender par les membres) doit être défini pour les deux années à venir par l'ensemble de ses membres.

CONSTATS

- La coopération décentralisée n'est pas encore un concept vraiment intelligible par les Indiens : ce n'est ni du business, ni de la coopération non gouvernementale. Il s'agit d'une coopération technique qu'il convient d'expliquer, de vulgariser à la plupart des autorités locales indiennes.
- La France n'est pas attendue => contexte non pas hostile mais relativement indifférent.
- Il s'agit donc pour les collectivités françaises de se positionner dans un échange « gagnant-gagnant ».

FINALITE

D'ici fin 2012, faire du groupe-pays Inde de CUF, un véritable groupe-pays avec ses propres dynamiques et axes de travail, ses interlocuteurs privilégiés, ayant développés les outils nécessaires à ses membres. Plus que d'être un support d'information, de mise en visibilité et de facilitateur de mise en lien entre collectivités françaises engagées en Inde, il s'agit de faire de ce groupe **un espace de co-construction de démarches et de modalités de coopération, au service de tous ses membres.**

OBJECTIFS OPARATIONNELS

Objectif opérationnel 1

S'assurer de la volonté des membres du groupe à travailler ensemble, dans le temps, pour rendre la coopération décentralisée France Inde dynamique et opérationnelle.

Actions

1.1 Faire des collectivités-membres du GP des acteurs ressources.

1.2 Faire du GP Inde un espace de référence pour les collectivités visant l'échange d'expériences / mutualisation, au service d'une meilleure compréhension de l'Inde.

Objectif opérationnel 2

Comprendre les motivations des collectivités à s'engager en Inde, pour faire en sorte que le groupe-pays réponde aux attentes de ses membres.

Actions

2.1 Amener les collectivités à préciser les objectifs poursuivis à travers l'ouverture d'un partenariat de coopération décentralisée avec l'Inde.

2.2 Dégager les thématiques de coopération qui ressortent (partager par le plus grand nombre) pour en faire des axes de travail du groupe-pays.

Objectif opérationnel 3

Identifier et diffuser les bonnes pratiques des expériences actives pour construire progressivement un référentiel méthodologique facilitant le développement de relations entre collectivités françaises et indiennes.

Actions

3.1 Organiser au niveau du comité technique une réunion pour définir quels ont été les facteurs de réussite de formalisation d'un partenariat de coopération décentralisée (bon niveau d'interlocuteurs, circuit interne indien de validation des décisions, ...).

3.2 Rédiger, à partir de ces retours d'expériences, une fiche de présentation par autorité locale indienne détaillant quel est le jeu d'acteurs dans la prise de décision, quel est son champ de compétences, quelles sont ses attentes de la coopération décentralisée, ...

3.3 Contribuer à l'aboutissement d'un document commun, conceptualisé par l'Etat français (MAEE) et l'Etat indien (Ministère du développement urbain), expliquant la marche à suivre pour aboutir à la contractualisation d'un partenariat de coopération décentralisée.

Objectif opérationnel 4

Mieux se faire connaître en Inde et faire comprendre le concept, la vision française de la coopération décentralisée.

Actions

4.1 Développer des outils de communication

4.2 Développer un réseau indien sur lequel s'appuyer

Objectif opérationnel 5

Mieux connaître la nature de la demande de relations internationales, d'ouverture sur le monde, de coopération décentralisée des autorités locales indiennes et des Etats (fédéral et fédérés).



Annexe n°2 :

Coopération entre l'Etat indien du Tamil Nadu et la Région Centre en 2011

Volet Institutionnel et interrégional :

- La dernière mission de la Région Centre dans le Tamil Nadu a été conduite en février 2011, avant le changement du Gouvernement du Tamil Nadu. La prochaine mission est envisagée en janvier 2012 avec les Régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes, mais reste à confirmer.
- Renforcement de la coopération interrégionale avec les Régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes dans le Tamil Nadu. Le 14 novembre 2011, la Région Centre a répondu, en partenariat avec les Régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes, à un appel à projets du MAEE pour un projet de coopération culturelle dans le domaine des musiques actuelles.

Volet Culture, Patrimoine, et Développement :

- Un projet de coopération culturelle dans le domaine des musiques actuelles d'échange d'artistes se déroulera en 2012, en deux temps (d'une part, avec l'envoi en janvier 2012 de 2 groupes de la région Centre sélectionnés par l'Astrolabe au Tamil Nadu, avec un soutien financier de l'Institut français, de la direction de la Culture et des Alliances françaises de l'Inde du Sud, et d'autre part, la production d'un groupe du Tamil Nadu sur la scène Propul'son du Printemps de Bourges en avril 2012). Les artistes indiens devraient également se produire dans les Régions Pays de la Loire et Poitou Charentes, en partenariat avec leurs scènes de musiques actuelles.
- Poursuite du projet de protection et de valorisation patrimoniale du Chettinad avec l'objectif d'éditer une brochure de communication en partenariat avec l'UNESCO et les autorités indiennes.
- Un projet « eau et assainissement » soutenu par la Région Centre a été porté par l'ONG Kynarou (forage de puits et la mise en réseau de l'accès à l'eau dans les 2 villages).

Volet Education, Enseignement Supérieur :

- Projet éducatif dans le cadre du partenariat entre le lycée Le Chesnoy de Montargis avec la Sri Sankara High School de Chennai avec l'accueil de 6 jeunes indiens au Chesnoy. Par réciprocité, les lycéens du Chesnoy iront à Chennai en février 2012.
- Projet dans le cadre du partenariat entre le lycée hôtelier de Blois et l'Institut d'hôtellerie de la SRM Université de Chennai avec la mission de 2 professeurs du lycée hôtelier de Blois, pour 2 semaines, en Inde.
- Poursuite du programme de coopération universitaire de l'Université de Tours : développement de la mobilité étudiante, poursuite de l'expérimentation de bourses de mobilité entrante, affectation de 4 tuteurs de français de l'Université de Tours dans les universités du Tamil Nadu en 2011-2012 pour un programme de 9 mois, co-financé par l'Ambassade de France en Inde, etc.

Annexe n°3 :

Propositions à débattre: Programmation de l'Ambassade / Service de coopération dans le secteur de la coopération décentralisée en 2011

January	February	March	April	May	June
		<p>Séminaire sur le financement de la protection et de la valorisation du patrimoine (Calcutta). En partenariat avec l'IHICNF, Convention France-UNESCO et autres (AFD, ADB, BM)</p>		<p>Rancontres franco-Indiennes de la biodiversité. En Inde (Tamil Nadu), avec le soutien des collectivités intéressées et en s'appuyant sur la Fédération nationale des parcs naturels régionaux. Suites du séminaire sur le tourisme durable de Goa.</p>	

July	August	September	October	November	December
<p>Visite d'études pour les collectivités Indiennes dans les zones de montagne (Sikkim, J&K, Assam). Thématiques: tourisme, infrastructures, développement durable. Alternative: visite sur le thème en France.</p>		<p>Conférence sur "Démocratie locale, démocratie participative". En lien avec le bureau du livre et le Fonds d'Alembert. A Delhi.</p>	<p>Visites d'étude pour collectivités Indiennes en France. Avec l'ANVPAH.</p>		

Annexe n°4 :

Ambassade de France à New Delhi – SCAC / Promotion de la pensée française. Fonds d'Alembert 2012

Intitulé/titre : colloque « Démocraties locale et participative, horizons d'un nouveau démocratique. Pratiques et perspectives franco-indiennes »

Le projet de colloque présenté relève de plusieurs priorités de l'appel à projets 2012. Il s'inscrit directement dans la question de **l'aspiration démocratique**, dans une zone sud-asiatique non sans continuité géographique, politique et culturelle avec l'espace méditerranéen et moyen-oriental qui est prioritairement cité dans l'appel. Il contribue également au débat sur les questions de **ville durable** – la démocratie locale étant au cœur de la transition urbaine et des réformes de gouvernance des aires urbaines – et de **responsabilité**.

Thématique, contexte et objectifs:

Les institutions démocratiques indiennes et françaises ont beaucoup plus en commun qu'on ne le pense souvent. Elles partagent certaines **racines historiques et philosophiques**, et en premier lieu l'héritage la Révolution française. Il suffit de rappeler les valeurs affichées dans le préambule de la Constitution indienne pour le montrer : « Justice, Liberté, Egalité et Fraternité ». Sans ignorer les différences qui séparent un Etat fédéral, l'Inde, d'une République unitaire, la France, elles partagent également, sur la période récente, des **trajectoires comparables sur le chemin d'une décentralisation accrue des décisions**. A nos lois de décentralisation de 1982 et 1983, complétées par des lois postérieures et par les amendements constitutionnels de 2004, notamment à l'article premier (« L'organisation [de la République] est décentralisée »), répondent les 73^{ème} et 74^{ème} amendements à la Constitution indienne, qui ont, en 1993, consacré dans la Loi fondamentale le rôle des municipalités et des *panchayats*.

Du point de vue de la pratique, les démocraties française et indienne ont également en partage, pour des raisons en partie différentes, **ce moment de crise de la démocratie représentative**. Défiance envers les personnels élus, tentation du populisme et émergence de formes alternatives de participation populaire à la vie de la cité : ces symptômes se retrouvent dans les deux pays. Pour l'Inde, le vaste mouvement populaire de 2011 autour de la personnalité de l'activiste Anna Hazare, sur le thème de la lutte contre la corruption, a mis en lumière le désir de certaines franges de la population d'infléchir la politique nationale à mi-mandat par une mobilisation hors des cadres de la démocratie représentative. On peut comparer cet épisode au rejet du traité de Lisbonne par les Français lors du référendum de 2005, alors que tous les partis de gouvernement avaient fait campagne en faveur du texte. Dans chacun de ces deux cas, l'espace public traditionnel, formé notamment par les grands médias de masse, a été complété sinon débordé par un **espace public étendu par les NTIC**.

En réponse à cette tendance à l'œuvre dans la plupart des démocraties, nombre d'expériences sont menées à travers le monde pour redonner du sens à la participation démocratique. Dans ce mouvement, bien davantage que les Etats et bien avant que les organisations internationales ne s'intéressent à la question, **les responsables locaux ont inventé et testé des systèmes d'association systématique aux décisions des citoyens, au travers ou hors des corps intermédiaires** : budgets participatifs dans les municipalités en Amérique latine ou en Afrique, enquêtes délibératives ou référendums locaux d'initiative populaire en France ou en Espagne, partenariats entre le gouvernement local et les citoyens pour la ville de Delhi, pour ne prendre que quelques exemples.

Ce triple constat – tradition démocratique partagée, défis communs et solutions similaires développées à l'échelle locale – justifie l'intérêt d'une rencontre entre penseurs et praticiens venus de France et d'Inde sur le **lien entre nouveau démocratique, démocratie locale et participation démocratique**.

A partir de ce thème, **de nombreuses questions liées à la vie démocratique seront abordées** : lien entre démocratie et développement, impact des nouvelles technologies de l'information et de

la communication, relations entre les élus, les experts et les citoyens, place des organisations de la société civile, l'interconnexion du local, du national et du global...

Au-delà de l'intérêt en soi d'un tel forum, ce colloque contribuera :

aux échanges entre les partenaires académiques, français et indiens, qui seront associés à l'événement ;

à la politique de promotion de la gouvernance locale menée par la France ;

au développement des liens entre collectivités territoriales françaises et indiennes.

Démarche et organisation des sessions

Format

Le colloque se déroulera sur deux journées, réunissant experts et praticiens indiens, français et éventuellement européens. Il sera ouvert aux intellectuels (universitaires, journalistes, analystes) mais également aux praticiens (élus et hauts fonctionnaires locaux, parlementaires).

Les débats pourront être articulés autour de quatre temps principaux :

- **Le constat.** Convergences et différences de la participation démocratique en France et en Inde : approche nationale, approches locales.
- **Les facteurs de changement.** L'impact des NTIC, le rôle de la société civile.
- **Le laboratoire.** La démocratie participative à l'épreuve du terrain : cas d'études en France, en Inde et ailleurs. Sous-thèmes possibles pour les cas d'étude : inclusion des groupes sociaux les plus fragiles (femmes, minorités, pauvres) dans le processus démocratique local, démocratie locale et transformation urbaine (cas des développements des bidonvilles), l'usage des NTIC pour la e-gouvernance locale...
- **L'avenir.** Les scénarios du développement de la démocratie participative, les perspectives de coopération franco-indienne.

Période

Septembre ou octobre 2012

Publics visés

Responsables locaux et nationaux, français et indiens, élus et non élus.

Universitaires, intellectuels, journalistes.

Etudiants, associations citoyennes

Lieu

A New Delhi. India Habitat Centre ou une université : JNU ou Delhi University.

Langue utilisée

Anglais, Français (avec traduction simultanée)

Participants, partenaires

Partenaires indiens

- Government of India: Ministry of Urban Development, Ministry of Panchayati Raj, Indian Institute of Public Affairs (IIPA)
- Government of Delhi
- Associations de collectivités: All India Institute of Local Self Government (AIIILSG), All India Association of Mayors
- Partenaires académiques: Jawaharlal Nehru University, Delhi University, Tata Institute of Social Sciences, Centre for Policy Research, Centre for the Study of Developing Societies

Partenaires internationaux

- Délégation de l'Union européenne
- Cités et gouvernements locaux unis (CGLU)
- UN-Habitat

Partenaires français

- Collectivités : Cités Unies France

- Partenaires académiques : Institut des Sciences Politiques de Paris, GIS « Participation du public, décision, démocratie participative », EHESS

Invités pressentis

Pour la France

Experts et universitaires, par exemple :

- Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France
- Marcel Gauchet, professeur de sociologie à l'EHESS
- Loïc Blondiaux, professeur de sociologie à l'Université Paris 1
- Bernard Manin, professeur de théorie politique à Sciences Po
- Dominique Boulier, professeur de sociologie politique à Sciences Po

Praticiens de la démocratie participative, par exemple :

- Représentants de villes (Evry, Aubagne, Paris, Strasbourg), de départements ou de régions ;
- un membre de la commission nationale du débat public.
- Représentants de la société civile :

Pour les partenaires internationaux

- L'ambassadeur, chef de la délégation de l'UE en Inde ;
- Un représentant de Cités et Gouvernements Locaux Unis ;
- Un représentant de UN Habitat.

Pour l'Inde

- Pr Balveer Arora, professeur de sociologie, JNU
- Dr Ashwani Kumar, Minister of State (Planning, PMO), Government of India
- Sudhir Krishna, Secretary for Urban Development
- Arundhati Roy, activiste et essayiste